



**DEMANDE DE VISA DE COURT SEJOUR
SCIENTIFIQUE - CHERCHEUR**

- Frais de dossier (non-remboursables) : **Gratuité des droits de visa**

LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER
Tous les documents sont à présenter en originaux,
accompagnés d'un jeu complet de photocopies
et triés dans l'ordre suivant

:

1	Document de voyage, valable au moins trois mois après la date prévue du retour
2	Formulaire de demande daté et signé (CERFA n°14076*01 ou 14571*05)
3	Photographie d'identité
4	Si vous n'êtes pas un ressortissant de votre pays de résidence, preuve de votre résidence légale dans ce pays (titre de séjour...)
5	Convention d'accueil d'un chercheur ou d'un enseignant-chercheur visée par la préfecture
6	Attestation d'assurance médicale de voyage (voir FAQ pour détails)
7	Réservation d'hôtel ou contrat de bail ou attestation d'accueil
8	Pré-réservation billet aller-retour
	Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = risque élevé de refus